

RCS : METZ Code greffe : 5751

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de METZ atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00356 Numéro SIREN : 801 343 351 Nom ou dénomination : 3ED

Ce dépôt a été enregistré le 19/09/2023 sous le numéro de dépôt 5077

148356

3ED

Société par Actions Simplifiée au capital de 25 000,00 euros
Siège social : 1 avenue Foch – 57000 METZ
801 343 351 RCS TJ METZ

Déposé au greffe du Tribunal Judiciaire
sous le N° **231577**

Metz, le **19.09.23**

Le Greffier



BILAN, COMPTE DE RÉSULTAT ET ANNEXE DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2022
--

Certifiés conformes

Le Président



BILAN - ACTIF

046G - SAS 3ED

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/22	Valeurs nettes au 31/12/21	Variation en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	10 112,17	15 168,25	-5 056,08	-33
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	69 240,48		69 240,48	
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillag. indus				
Autres immobilisations corporelles	12 461,76	1 450,63	11 011,13	759
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	5 258,00	5 258,00		
Créances rattachées à des participations	583 087,76	146 214,83	436 872,93	299
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	5 000,00	5 000,00		
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	685 160,17	173 091,71	512 068,46	296
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients (3)	151 915,20	17 515,20	134 400,00	767
Clients douteux, litigieux (3)				
Clients Factures à établir (3)	675 600,00	821 870,88	-146 270,88	-18
Personnel et comptes rattachés (3)	67,73	67,73		
Créances fiscales et sociales (3)	95 882,13	84 343,59	11 538,54	14
Autres créances (3)	3 136,95	970,00	2 166,95	223
Débiteurs divers (3)	4 021,50	6 124,48	-2 102,98	-34
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	13 948,54	99 894,21	-85 945,67	-86
Charges constatées d'avance(3)	36 515,31	40 988,43	-4 473,12	-11
TOTAL ACTIF CIRCULANT	981 087,36	1 071 706,79	-90 619,43	-8
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	1 666 247,53	1 244 798,50	421 449,03	34

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

046G - SAS 3ED

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF

	Valeurs au 31/12/22	Valeurs au 31/12/21	Variation en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 25 000,00)	25 000,00	25 000,00		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	2 500,00	510,66	1 989,34	390
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	44 105,78	9 868,17	34 237,61	347
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	134 317,59	36 226,95	98 090,64	271
SITUATION NETTE	205 923,37	71 605,78	134 317,59	188
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	205 923,37	71 605,78	134 317,59	188
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières diverses (3)	356 082,91	36 304,27	319 778,64	881
Groupe et associés	47 478,57	87 661,19	-40 182,62	-46
Avances et acptes recus sur cdes en cours				
Fournisseurs	160 226,77	122 183,92	38 042,85	31
Fournisseurs, factures non parvenues	366 982,86	166 973,34	200 009,52	120
Dettes fiscales et sociales	454 603,86	490 601,35	-35 997,49	-7
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	74 949,19	269 468,65	-194 519,46	-72
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	1 460 324,16	1 173 192,72	287 131,44	24
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	1 666 247,53	1 244 798,50	421 449,03	34
(1) Dont à plus d'un an				
(1) Dont à moins d'un an	1 460 324,16			
(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques				
(3) Dont emprunts participatifs				

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

046G - SAS 3ED

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	2 616 000,00	100	1 484 000,00	100	1 132 000,00	76
Montant net du chiffre d'affaires	2 616 000,00	100	1 484 000,00	100	1 132 000,00	76
Production stockée			-5 500,00		5 500,00	100
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	26 513,27	1	137 871,61	9	-111 358,34	-81
Autres produits	6,75		57,46		-50,71	-88
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	2 642 520,02	101	1 616 429,07	109	1 026 090,95	63
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	1 217 046,76	47	625 849,33	42	591 197,43	94
Impôts, taxes et versements assimilés	15 889,75	1	8 976,38	1	6 913,37	77
Salaires et traitements	859 501,87	33	651 364,41	44	208 137,46	32
Charges sociales	367 601,32	14	285 712,70	19	81 888,62	29
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	12 906,02		5 271,28		7 634,74	145
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	8,08		5,60		2,48	44
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	2 472 953,80	95	1 577 179,70	106	895 774,10	57
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	169 566,22	6	39 249,37	3	130 316,85	332
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

4 000,00

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

046G - SAS 3ED

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	6 872,93		1 210,89		5 662,04	468
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	6 872,93		1 210,89		5 662,04	468
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	5 146,56		1 945,31		3 201,25	165
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	5 146,56		1 945,31		3 201,25	165
RÉSULTAT FINANCIER	1 726,37		-734,42		2 460,79	335
RÉSULTAT COURANT avant impôts	171 292,59	7	38 514,95	3	132 777,64	345
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			4 000,00		-4 000,00	-100
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS			4 000,00		-4 000,00	-100
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES						
RESULTAT EXCEPTIONNEL			4 000,00		-4 000,00	-100
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	36 975,00	1	6 288,00		30 687,00	488
TOTAL DES PRODUITS	2 649 392,95	101	1 621 639,96	109	1 027 752,99	63
TOTAL DES CHARGES	2 515 075,36	96	1 585 413,01	107	929 662,35	59
Bénéfice ou Perte	134 317,59	5	36 226,95	2	98 090,64	271

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

046G - SAS 3ED

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 1 666 247,53 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 134 317,59 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Ces comptes annuels ont été établis le 16/05/2023.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière, si ce n'est l'exercice en tant qu'holding animatrice du groupe 3E sur une année pleine pour seulement neuf mois l'exercice dernier sous cette forme.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

046G - SAS 3ED

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Concessions brevets licences	5 ans
- Autres immob. corporelles	5 ans
- Matériel bureau informatique	3 ans
- Mobilier	3 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Non applicable.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

046G - SAS 3ED

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

046G - SAS 3ED

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AVANCES ET ACOMPTES

Désignation	VALEUR NETTE
Concernant coûts relatifs : constitution catalogue service et d'image du groupe 3ED	69 240,00
TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, AVANCES ET ACOMPTES	69 240,00

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

046G - SAS 3ED

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	25 280,42		74 050,00
	Terrains				
CORP.	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
		Inst. générales, agencés & aménagés divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	1 665,82		14 051,55
		Matériel de bureau & mobilier informatique			
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	1 665,82		14 051,55
FIN.	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		5 258,00		
	Autres titres immobilisés		5 000,00		
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL	10 258,00		
		TOTAL GENERAL	37 204,24		88 101,55

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORP.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			99 330,42	
	Terrains					
CORP.	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
		Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			15 717,37	
		Mat. bureau, inform., mobilier				
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL			15 717,37	
FIN.	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				5 258,00	
	Autres titres immobilisés				5 000,00	
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL			10 258,00	
		TOTAL GENERAL			125 305,79	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

046G - SAS 3ED

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	10 112,17	9 865,60		19 977,77
TOTAL	10 112,17	9 865,60		19 977,77
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outill. industriels				
Inst. générales agencem. amén.				
Autres immob. corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.	215,19	3 040,42		3 255,61
Emballages récupérables divers				
TOTAL	215,19	3 040,42		3 255,61
TOTAL GENERAL	10 327,36	12 906,02		23 233,38

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immob. incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à éteindre					
Primes de remboursement des obligations					

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

046G - SAS 3ED

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détermination de la valeur actuelle

La valeur d'usage est retenue pour déterminer la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Fonds commercial				
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag. constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immobs				
Matériel de transport				
corporelles				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Titres mis en équivalence				
Immobs financières				
Titres de participations				
Autres				
TOTAL				
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GÉNÉRAL				

CRÉDIT-BAIL

046G - SAS 3ED

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CRÉDIT-BAIL

	Valeur d'origine	AMORTISSEMENTS		Valeur résiduelle
		Antérieurs	Dotations exercice	
Autres immobs incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages				
Autres immobs corporelles	122 405,02	16 930,99	38 668,48	66 805,55
Immobilisations en cours				
TOTAL	122 405,02	16 930,99	38 668,48	66 805,55

	Cumuls exercice antérieurs	REDEVANCES PAYÉES		Total
		Exercice		
Autres immobs. incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages				
Autres immobs. corporelles	16 657,16	29 514,12		46 171,28
Immobilisations en cours				
TOTAL	16 657,16	29 514,12		46 171,28

	VALEUR RESTANT À PAYER				VALEUR RÉSIDUELLE			
	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total
Autres immobs. incorpor.								
Terrains								
Constructions								
Inst. matériels, outillages								
Autres immobs. corpor.	28 232,80	15 316,47		43 549,27	17 000,00	30 814,48		47 814,48
Immobilisations en cours								
TOTAL	28 232,80	15 316,47		43 549,27	17 000,00	30 814,48		47 814,48

LOCATIONS

046G - SAS 3ED

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

LOCATIONS

	Valeur d'origine	Cumul exerc. antérieurs	REDEVANCES PAYÉES	
			Exercice	Total
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL				

	VALEUR RESTANT À PAYER			Total
	à 1 an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels, outillages				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL				

ACTIF CIRCULANT

046G - SAS 3ED

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	583 087,76		583 087,76
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	827 515,20	827 515,20	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	67,73	67,73	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres Taxe sur la valeur ajoutée	95 882,13	95 882,13	
	coll. publiques Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	7 158,45	7 158,45	
	Charges constatées d'avance	36 515,31	36 515,31	
TOTAUX		1 550 226,58	967 138,82	583 087,76
renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

046G - SAS 3ED

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	36 515,31
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	36 515,31

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	6 872,93
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	675 600,00
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	682 472,93

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

046G - SAS 3ED

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	356 082,91	356 082,91		
Fournisseurs & comptes rattachés	527 209,63	527 209,63		
Personnel & comptes rattachés	106 690,38	106 690,38		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	133 703,96	133 703,96		
Etat & Impôts sur les bénéfices	36 975,00	36 975,00		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	164 604,15	164 604,15		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	12 630,37	12 630,37		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	47 478,57	47 478,57		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	74 949,19	74 949,19		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	1 460 324,16	1 460 324,16		

- Renvois
- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 - Emprunts remboursés en cours d'exer.
 - (2) Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

046G - SAS 3ED

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	5 137,60
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	366 982,86
Dettes fiscales et sociales	155 252,24
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	70 562,48
TOTAL DES CHARGES À PAYER	597 935,18

ENGAGEMENTS

046G - SAS 3ED

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails	43 549,27					43 549,27
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	43 549,27					43 549,27
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	43 549,27					43 549,27

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
TOTAL						

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

046G - SAS 3ED

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

Non recensées à la clôture de l'exercice.

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		

TOTAL

LES EFFECTIFS

046G - SAS 3ED

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

LES EFFECTIFS

	31/12/2022	31/12/2021
Personnel salarié :	15,00	13,00
Ingénieurs et cadres	8,00	8,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	7,00	5,00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

3ED
Société par Actions Simplifiée au capital de 25 000,00 euros
Siège social : 1 avenue Foch – 57000 METZ
801 343 351 RCS TJ METZ

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30/06/2023**

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2022:

DEUXIÈME RÉSOLUTION

En l'absence de report à nouveau et le compte « réserve légale » étant doté totalement nous vous proposons l'affectation comme suit :

Résultat de l'exercice clos au **31/12/2022** 134 317.59 euros

Le Conseil d'administration propose d'affecter ce bénéfice de la manière suivante :

Affectation en intégralité sur le poste « autres réserves » pour
lequel le poste ressortirait pour un montant total de 178 423.37 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres seraient positifs à 205 923.37 euros.

L'Assemblée Générale prend acte que, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, aucun dividende n'a été distribué au titre des trois précédents exercices.

VOTE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2023 :

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents.

Certifié conforme,

Le Président





3ED
Société par Actions Simplifiée au capital de 25 000,00 euros
Siège social : 1 avenue Foch – 57000 METZ
801 343 351 RCS TJ METZ

**PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 03/05/2023**

L'an deux mil vingt-trois, le trois mai, à 20 heures, au siège social,

Les Administrateurs de la société 3ED se sont réunis en Conseil d'Administration au siège social sur convocation de son Président effectuée par lettre simple remise en mains propres.

Sont présents et ont émargé sur le registre de présence :

- Monsieur David MOHAR, administrateur ;
- Madame Stéphanie VIRY, administrateur
- Monsieur Didier GUYOT représentant légal de la société WADES ETUDES ET DEVELOPPEMENTS, administrateur
- Monsieur Clément HERREYE, administrateur ;

Monsieur Laurent LAVALLEE, administrateur et Président du Conseil d'administration, préside la séance.

Monsieur le Président de séance constate que les membres du Conseil d'administration présents réunissent l'unanimité des Administrateurs en fonction et qu'en conséquence, conformément à l'article 22 des statuts, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

Puis, Monsieur le Président de séance rappelle que le Conseil d'Administration est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Arrêté des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022 ;
- Décisions à prendre pour la préparation et la convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui statuera sur les comptes dudit exercice ;
- Renouvellement du Président.

Le Président donne lecture du rapport du Conseil d'Administration et de son rapport spécial.

EXAMEN DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS

Le Conseil d'Administration procède à l'examen des comptes de l'exercice social clos le 31/12/2022, de l'inventaire, du Bilan, du Compte de Résultat et de l'Annexe.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 font apparaître un bénéfice de 134 317.59 euros.

Le Conseil d'Administration prend acte que les comptes annuels qui lui sont présentés ont été établis dans le respect des règles de présentation et des méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur et selon les mêmes formes et les mêmes méthodes d'établissement que les années précédentes.

Puis le Conseil d'Administration procède à un examen détaillé des comptes de l'exercice.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des administrateurs présents, arrête définitivement les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022 tels qu'ils ont été

présentés, lesdits comptes faisant apparaître un chiffre d'affaires net d'un montant de 2 616 000.00 euros et un bénéfice de 134 317.59 euros.

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le Conseil d'Administration examine ensuite l'affectation du résultat.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité des administrateurs présents, de proposer à l'Assemblée Générale d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2022 d'un montant de 134 317.59 euros de la manière suivante :

Affectation en intégralité sur le poste « autres réserves » pour lequel le poste ressortirait pour un montant total de 178 423.37 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres seraient positifs à 205 923.37 euros.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Monsieur le Président présente au Conseil d'Administration le rapport spécial qu'il a établi conformément à l'article L 227-10 du Code de Commerce et relatif aux conventions intervenues ou poursuivies au cours de l'exercice clos le 31/12/2022 directement ou par personne interposée entre la Société et l'un de ses dirigeants ou l'un de ses associés disposant de plus de 10% des droits de vote.

Ce rapport comporte les conventions suivantes :

1. Convention de gestion de trésorerie et d'avances intra-groupe

Le 30/09/2016, notre Société a signé avec les sociétés 3E CONSULTANTS et 3E EXPERTISE, filiales de notre Société, une convention de gestion de trésorerie et d'avance intra-groupe, par laquelle les parties signataires s'engagent à mettre à disposition, selon les besoins et les disponibilités de chacune d'entre elles, leurs excédents de trésorerie sous formes d'avances en compte courant rémunérés.

Les sommes mises à disposition étant rémunérées sur la base du taux légal maximum déductible des intérêts de comptes courants.

Cette convention a été conclue pour une durée d'une année à compter du 30/09/2016 et se renouvelle par tacite reconduction d'année en année, sauf dénonciation par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, trois mois avant l'arrivée du terme convenu.

De même notre Société a signée :

- le 28/02/2018 avec la Société ACANTE
- le 02/07/2018 avec la Société 3E COMMISSARIAT
- le 01/07/2021 avec la société 3E ETUDES ET FORMATIONS

filiales de notre société, des conventions de gestion de trésorerie et d'avance intra-groupe de même nature entraînant les mêmes conséquences financières entre les sociétés du groupe que celles décrites ci-avant.

Ainsi, au titre de l'exercice écoulé, notre Société a doté d'une avance de :

- 225 903.67 € la SAS ACANTE, la rémunération de celle-ci, fixée suivant un intérêt calculé au taux maximum fiscalement admis pour permettre la déductibilité, s'est élevé pour notre Société à 2 527.21 €,
- 7 276.58 € la SAS 3E COMMISSARIAT, la rémunération de celle-ci, fixée suivant un intérêt calculé au taux maximum fiscalement admis pour permettre la déductibilité, s'est élevé pour notre Société à 160.37 €.

- 110 296.51 euros 3E EXPERTISE, la rémunération de celle-ci, fixée suivant un intérêt calculé au taux maximum fiscalement admis pour permettre la déductibilité, s'est élevé pour notre Société à 1 239.29 €.
- 232 738.07 euros 3E ETUDES ET FORMATIONS, la rémunération de celle-ci, fixée suivant un intérêt calculé au taux maximum fiscalement admis pour permettre la déductibilité, s'est élevé pour notre Société à 2 946.06 €.

A l'inverse notre société a bénéficié d'une avance de trésorerie de la part de 3E CONSULTANTS à hauteur de 350 945.31 euros, cette avance ayant généré une charge financière d'un montant de 5 137.60 euros.

2. Comptes courants

Au 31/12/2022, les comptes courants de, Madame Stéphanie VIRY, de Messieurs Laurent LAVALLEE, Président de la société, David MOHAR, Clément HERREYE et Succession de Philippe BAUVE, tous actionnaires de notre Société, ainsi que de Monsieur Didier GUYOT, Président et actionnaire de la SAS WADES ÉTUDES ET DÉVELOPPEMENTS, personne morale actionnaire de notre Société, et également Administrateur et Directeur Général de notre Société, affichaient un solde positif de :

- Madame Stéphanie VIRY	22.66 euros
- Monsieur Didier GUYOT	0.00 euros
- Monsieur Laurent LAVALLEE	687.13 euros
- Monsieur David MOHAR	37 818.54 euros
- Madame Sarah BAUVE, Succession de Monsieur Philippe BAUVE	0,40 euros
- Monsieur Clément HERREYE	8 949.84 euros

Étant précisé que ces comptes n'ont fait l'objet d'aucune rémunération durant l'exercice écoulé.

3. Convention d'animation groupe

Par une convention d'animation groupe signée en date du 1^{er} avril 2021, notre société 3ED s'est engagée à fournir aux bénéficiaires de la convention des prestations dont la nature et les rémunérations respectives au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 sont les suivantes :

- Pour 3E CONSULTANTS au titre de l'animation de groupe un montant de 1 581 000 euros ;
- Pour 3E CONSULTANTS au titre de l'animation commerciale un montant de 613 000 euros ;
- Pour ACANTE au titre de l'animation de groupe un montant de 130 000 euros ;
- Pour ACANTE au titre de l'animation commerciale un montant de 65 000 euros ;
- Pour 3E EXPERTISE au titre de l'animation de groupe un montant de 97 000 euros ;
- Pour 3E EXPERTISE au titre de l'animation commerciale un montant de 32 000 euros ;
- Pour 3E ETUDES ET FORMATION au titre de l'animation de groupe un montant de 87 000 euros ;
- Pour 3E ETUDES ET FORMATION au titre de l'animation commerciale un montant de 11 000 euros.

La présente convention se substitue aux conventions antérieures et elle est entrée en vigueur au 1er avril 2021 pour une durée de trois ans reconductible par tacite reconduction pour des périodes triennales.

4. Salaires et traitements

Madame Stéphanie VIRY et Messieurs Laurent LAVALLEE, Président de la société, David MOHAR et Clément HERREYE étant Administrateurs et actionnaires de notre Société, et Monsieur Didier GUYOT étant Président et actionnaire de la SAS WADES ÉTUDES ET DÉVELOPPEMENTS, personne morale actionnaire de notre Société, et également Administrateur et Directeur Général de notre Société, il convient ici de rapporter les rémunérations salariales versées pour leur travaux au 31/12/2022 par notre Société au titre de leurs contrats de travail, ainsi que les charges afférentes à ces rémunérations supportées par l'entreprise.

	Rémunérations brutes	Charges patronales
- Madame Stéphanie VIRY	121 445.63 euros bruts	54 713.43 euros
- Monsieur Didier GUYOT	0.00 euros bruts	0.00 euros
- Monsieur Laurent LAVALLEE	128 315.34 euros bruts	55 860.99 euros
- Monsieur David MOHAR	32 527.86 euros bruts	14 279.41 euros
- Monsieur Clément HERREYE	0.00 euros bruts	0.00 euros

5. Domiciliation du siège social de la société

La société 3E CONSULTANTS, représentée par Monsieur Clément HERREYE en sa qualité de Président et actionnaire, et également associé de notre Société, a conclu avec cette dernière une convention de domiciliation du siège social de celle-ci à son siège social à titre gratuit tout d'abord puis moyennant une indemnité d'occupation s'apparentant à un loyer mensuel de 150 euros par mois soit un montant annuel de 1 800.00 euros à compter du 01/01/2017. Cette convention est conclue pour une période de 18 mois renouvelable par tacite reconduction de 3 mois en 3 mois, sauf résiliation notifiée par l'une ou l'autre des parties par lettre recommandée avec accusé de réception et expédiée au moins 18 mois avant le terme fixé.

Cette convention n'est plus applicable, elle été remplacée par la convention de refacturation des frais de sous-location conclue en date du 31/07/2019 entre 3^E CONSULTANTS et ACANTE, 3^E EXPERTISE, 3ED et qui prévoit une refacturation en fonction des surfaces réelles utilisées pour les locaux de Metz et de Paris.

Cette dernière convention ayant continué à produire ses effets pour METZ en 2022 au profit de 3E Consultants, 3ED aura supporté les charges correspondantes à hauteur de 42 500.00 euros.

6. Refacturation des frais de location pour les locaux de Paris

Le 01/01/2019, la société 3E CONSULTANTS, représentée par Monsieur Clément HERREYE en sa qualité de Président et actionnaire, et également associé et administrateur de notre Société, a conclu avec cette dernière une convention de refacturation des frais de location.

Le 17 mai 2021 un établissement secondaire a été ouvert au 15 rue du faubourg Montmartre 75009 PARIS.

Notre société 3ED aura supporté les charges correspondantes à hauteur de :

- 49 610.00 euros pour le loyer annuel ;
- 1 390.00 euros au titre de la quote-part travaux.

7. Convention de prestations d'assistance administrative par 3E CONSULTANTS à 3ED

Il a été conclu entre la société 3E CONSULTANTS, société filiale de notre Société et notre Société une convention de prestations d'assistance administrative en date du 01/04/2021.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2022, ces prestations ont été réalisés par la société 3E CONSULTANTS à notre société. Les facturations de ces prestations à la charge de notre société sont les suivantes :

- Pour l'usage des photocopieurs un montant de 9 600.00 euros ;
- Pour des prestations informatiques un montant de 8 800.00 euros ;
- Pour des prestations administratives en la personne de Monsieur Clément HERREYE un montant de 53 500.00 euros ;
- Au titre de l'amortissement du matériel informatique un montant de 8 000.00 euros.

À noter que la convention relative à la tenue de la comptabilité et du secrétariat dans le même cadre de relation entre 3E CONSULTANTS et 3ED, en vigueur depuis le 01/12/2017 pour un montant annuel de 1 800.00 euros H.T. s'est arrêtée au 31/03/2021 et n'est plus en vigueur depuis. Ce type de prestation étant depuis lors assurée par 3ED pour l'ensemble du groupe.

8. Prestations techniques diverses et ponctuelles

Il est à noter au titre des refacturations aux sociétés du groupe :

- Prestations techniques Brahim via ALLADE pour un montant total de 14 000.00 euros;
- Prestations représentation Nathalie de 3^E EXPERTISE à 3ED pour un montant de 16 950.00 euros ;
- Prestations ponctuelles de 3^E ETUDES ET FORMATIONS à 3ED pour un montant de 60 450.00 euros.

Il est également à noter à titre de sous-traitance :

- Prestations techniques Brahim en direct et via Allade pour un montant total de 29 070.00 euros.

RENOUVELLEMENT DES MANDATS DE MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration examine la situation des mandats de ses membres.

Les mandats de ces membres ont été renouvelés lors de l'Assemblée générale Ordinaire Annuelle du 30/06/2020 pour une nouvelle période de 6 années soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes annuels clos le 31/12/2026.

Monsieur Clément HERREYE a été nommé administrateur lors de l'Assemblée générale Ordinaire Annuelle du 23/06/2022 pour une nouvelle période de 6 années soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes annuels clos le 31/12/2028.

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU PRÉSIDENT

Nous vous rappelons que lors de l'Assemblée Générale Mixte du 02/01/2021, il a été décidé de nommer Présidente du Conseil d'Administration la SAS WADES ETUDES ET DEVELOPPEMENTS, en remplacement de Monsieur Didier GUYOT démissionnaire.

Compte tenu de sa nomination, étant précisé que l'article 18 des statuts précise que le Président du Conseil d'Administration doit être élu annuellement lors de l'Assemblée, les

membres du Conseil ont décidé de ne pas renouveler, la SAS WADES ETUDES ET DEVELOPPEMENTS dans ses fonctions de Président de la Société et président du Conseil d'administration, pour un an, conformément aux Statuts.

Les membres du Conseil d'Administration ont alors décidé par un Procès-Verbal du Conseil d'administration du 3 mai 2022 et par Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 23 juin 2022 de nommer en remplacement Monsieur Laurent LAVALLEE demeurant 25 boulevard Foch 51100 REIMS.

Les membres du Conseil d'Administration décident de renouveler Monsieur Laurent LAVALLEE dans ses fonctions de Président dans un cadre non rémunéré jusqu'à décision contraire pour une année supplémentaire.

Remerciant le Conseil de la confiance qu'il veut bien lui témoigner, Monsieur Laurent LAVALLEE déclare accepter son mandat et remplir les conditions légales, réglementaires et statutaires d'exercice dudit mandat.

DIRECTEUR GENERAL

Le conseil d'administration a décidé la nomination d'un Directeur Général lors de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 23 juin 2022 :

WADES ÉTUDES ET DÉVELOPPEMENTS

Société par Actions Simplifiée au capital de 100.00 euros
Siège social : 8 rue des Wades – 57070 Saint-Julien-les-Metz
801 342 130 RCS TJ METZ

Monsieur Didier Guyot Président et représentant légal de la société WADES études et développements, exerce ses fonctions de directeur Général dans un cadre rémunéré jusqu'à décision contraire.

La rémunération de la société WADES études et développements au titre de son mandat de Directeur général est fixé à 120 000.00 euros au titre de l'exercice social se clôturant le 31 décembre 2022.

CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Le Conseil d'administration décide de convoquer les associés en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle le **30/06/2023 à 19 heures, au siège social**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'administration ;
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 et quitus au Conseil d'administration et au Président ;
- Affectation du résultat ;
- Renouvellement du Président ;
- Pouvoir en vue des formalités.

RAPPORT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE - RÉOLUTIONS

Le Conseil d'Administration arrête ensuite les termes du rapport qu'il présentera à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle ainsi que le texte des résolutions qui seront soumises au vote des Associés.

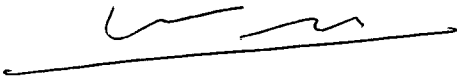
COMMUNICATIONS AUX ASSOCIÉS

Le Conseil d'Administration charge son Président de prendre toutes les mesures utiles en vue de permettre aux Associés d'exercer leur droit de communication des documents et renseignements relatifs à la prochaine Assemblée Générale dans les conditions prévues par les dispositions légales, réglementaires et statutaires.

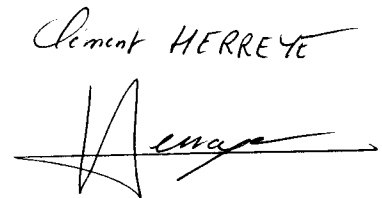
L'ordre du jour étant épuisé, aucune question diverse n'étant à ajouter et personne ne demandant plus la parole, le Président lève la séance.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et un Administrateur présent.

Le Président de séance

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke at the end.

un Administrateur

A handwritten signature in black ink, with the name 'Clement HERREYE' written above it. The signature itself is a stylized, cursive form.

3ED

Société par Actions Simplifiée au capital de 25 000,00 euros
Siège social : 1 avenue Foch – 57000 METZ
801 343 351 RCS TJ METZ

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2023

L'an deux mil vingt-trois, le Trente juin, à 19 heures, au siège social,

Les associés de la société 3ED se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle au siège social sur convocation faite par le Conseil d'administration. Chaque associé a été convoqué par lettre simple remise en mains propres.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Sont présents :

. Mme Sarah BAUVE, Succession de Monsieur Philippe BAUVE, possédant	19 actions
. La SAS WADES ETUDES ET DEVELOPPEMENT, possédant	19 actions
. Monsieur Clément HERREYE, possédant	5 actions
. Monsieur David MOHAR, possédant	19 actions
. Madame Stéphanie VIRY, possédant	19 actions
. Monsieur Laurent LAVALLEE, possédant	19 actions
Représentant ensemble un total de	100 actions

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels 100 actions soit l'intégralité des actions composant le capital de la Société.

Monsieur Laurent LAVALLEE, Président de notre société, préside la séance.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président et un associé présent, permet de constater que les associés présents possèdent ensemble les cent (100) actions composant le capital social, soit l'intégralité des actions ayant le droit de vote.

Le Président constate que l'Assemblée Générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à disposition des associés :

- la feuille de présence ;
- les copies des lettres de convocation remises aux associés ;
- le rapport de gestion établi par le Conseil d'administration ;
- le rapport spécial établi par le Président sur les conventions réglementées visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ;
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31/12/2022 ;
- le texte des projets de résolutions proposées par le Conseil d'administration à l'assemblée ;
- les statuts de la société.

Puis, le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives, réglementaires et statutaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'Assemblée Générale lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'Assemblée Générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'administration ;
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;

L NV

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 et quitus au Conseil d'administration et au Président ;
- Affectation du résultat ;
- Renouvellement du Président ;
- Pouvoir en vue des formalités.

Le Président donne lecture du rapport du Conseil d'Administration et de son rapport spécial.

Ces lectures terminées, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, il met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne au Conseil d'administration et au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

L'Assemblée Générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents.

DEUXIÈME RÉOLUTION

En l'absence de report à nouveau et le compte « réserve légale » étant doté totalement nous vous proposons l'affectation comme suit :

Résultat de l'exercice clos au 31/12/2022	134 317.59 euros
--	------------------

Le Conseil d'administration propose d'affecter ce bénéfice de la manière suivante :

Affectation en intégralité sur le poste « autres réserves » pour lequel le poste ressortirait pour un montant total de	178 423.37 euros
--	------------------

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres seraient positifs à 205 923.37 euros.

L'Assemblée Générale prend acte que, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, aucun dividende n'a été distribué au titre des trois précédents exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président, approuve les conventions de la nature de celles visées à l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents.

QUATRIÈME RÉOLUTION

Nous vous rappelons que lors de l'Assemblée Générale Mixte du 02/01/2021, il a été décidé de nommer Présidente du Conseil d'Administration la SAS WADES ETUDES ET DEVELOPPEMENTS, en remplacement de Monsieur Didier GUYOT démissionnaire.

✓

Compte tenu de sa nomination, étant précisé que l'article 18 des statuts précise que le Président du Conseil d'Administration doit être élu annuellement lors de l'Assemblée, les membres du Conseil ont décidé de ne pas renouveler, la SAS WADES ETUDES ET DEVELOPPEMENTS dans ses fonctions de Président de la Société et président du Conseil d'administration, pour un an, conformément aux Statuts.

Les membres du Conseil d'Administration ont alors décidé par un Procès-Verbal du Conseil d'administration du 3 mai 2022 et par Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 23 juin 2022 de nommer en remplacement Monsieur Laurent LAVALLEE demeurant 25 boulevard Foch 51100 REIMS.

Les membres du Conseil d'Administration décident de renouveler Monsieur Laurent LAVALLEE dans ses fonctions de Président dans un cadre non rémunéré jusqu'à décision contraire pour une année supplémentaire.

Remerciant le Conseil de la confiance qu'il veut bien lui témoigner, Monsieur Laurent LAVALLEE déclare accepter son mandat et remplir les conditions légales, réglementaires et statutaires d'exercice dudit mandat.

Cette résolution est soumise à un droit de vote auquel l'actionnaire intéressé n'a pas participé étant précisé que ses actions sont exclues du calcul du quorum. Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents et autorisés à voter.

CINQUIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet de d'effectuer toutes les formalités légales nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président lève la séance.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un Associé présent.

Le Président



un Associé présent

